Du registre aux délibérations du Conseil Communal
de cette commune a été extrait ce qui suit :

SEANCE PUBLIQUE DU 12/11/2026

PRESENTS : MM. J.DEVILLE, Bourgmestre-Présidente;
M.CAPRASSE, M.KNODEN, F.MATHURIN, F.MARVILLE,
C.FETTEN, J.GUILLAUME, P.CARA, C.CRINS, M.HUET,
M.DEMASY, A.PIETTE, S.PLENNEVAUX, C.THEIS, F.GASPARD,
M.LHOTE ,J.LAMBERT, Conseillers communaux;
J-Y.BROUET, Directeur général

Projet de délibération

OBJET : Fabrique d'église de MONT.
Renouvellement de la petite moitié du Conseil de Fabrique et du bureau des Marguilliers
Examen et approbation

Le Conseil Communal,

Vu la Constitution, les articles 41 et 162 ;

Vu la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980 ; l'article 6, §1er, VIII, 6 ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le décret impérial du 30 décembre 1809 concernant les Fabriques des églises ;

Vu la loi du 4 mars 1870 sur le temporel des cultes, telle que modifiée par le décret du 13 mars 2014 ;

Considérant que le Conseil de Fabrique se compose actuellement comme suit :
Mr l'Abbé Guillermo Perez-Sanchez, membre de droit,
Mme la Bourgmestre Josette Deville, membre de droit,
Mr Marc Goffart, président,
Mme Rita Gérard, secrétaire,
Mr Jean-Marie Bomboi, trésorier
Mme Claudine Wilmotte, membre,
Mme Monique Tiereliers, membre

Et que le bureau des Marguilliers se compose actuellement comme suit :
Mr Marc Goffart, président,
Mme Rita Gérard, secrétaire,
Mr Jean-Marie Bomboi, trésorier.
Mr l'Abbé Guillermo Perez-Sanchez, membre de droit.

Le Conseil de Fabrique de l'Eglise de Mont, réuni en séance du 5 mai 2026 procède au renouvellement de la petite moitié et du bureau des Marguilliers.

Sur proposition du Collège communal et après en avoir délibéré en séance publique,
Par X oui, X abstention et X non,

ARRETE :

Article 1er : Le renouvellement de la petite moitié du Conseil de Fabrique de l'église de MONT et du bureau des Marguilliers, voté en séance du Conseil de Fabrique du 5 avril 2026, est approuvé comme suit :

Le Conseil de Fabrique se compose comme suit :
Mr l'Abbé Guillermo Perez-Sanchez, membre de droit,
Mme la Bourgmestre Josette Deville, membre de droit,
Mr Marc Goffart, président,
Mme Rita Gérard, secrétaire,
Mr Jean-Marie Bomboir, trésorier
Mme Claudine Wilmotte, membre,
Mme Monique Tiereliers, membre

Le bureau des Marguilliers se compose comme suit :
Mr Marc Goffart, président,
Mme Rita Gérard, secrétaire,
Mr Jean-Marie Bomboi, trésorier.
Mr l'Abbé Guillermo Perez-Sanchez, membre de droit.

Projet de délibération

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur Général,
(s) J-Y BROUET

La Bourgmestre,
(s) J. DEVILLE

POUR EXPEDITION CONFORME,

Le Directeur Général,
J-Y BROUET

La Bourgmestre
J. DEVILLE